

RCS : BAR LE DUC

Code greffe : 5501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAR LE DUC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 40017

Numéro SIREN : 329 937 734

Nom ou dénomination : MENUISERIE COLLIN

Ce dépôt a été enregistré le 15/10/2022 sous le numéro de dépôt B2022/002381

Comptes Annuels

2021

Annexe légale

Certifié conforme à l'original

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SAS MENUISERIE COLLIN**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2021** , dont le total est de **3 983 383 euros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un **bénéfice de 76 399 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014..

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 20 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	59 480			59 480
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	487 277	19 250	7 854	498 672
Immobilisations incorporelles	546 757	19 250	7 854	558 152
- Terrains	2 868			2 868
- Constructions sur sol propre	121 608			121 608
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	264 517	10 069	5 333	269 253
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 049 150	17 472	29 648	1 036 973
- Installations générales, agencements aménagement divers	302 754			302 754
- Matériel de transport	294 896	56 517	34 229	317 184
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	102 315	19 011	8 944	112 382
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	2 769		2 769	
Immobilisations corporelles	2 140 677	103 068	80 922	2 162 823
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 499 700			1 499 700
- Autres titres immobilisés	6 155	75		6 230
- Prêts et autres immobilisations financières	27 120	400		27 520
Immobilisations financières	1 532 975	475		1 533 450
ACTIF IMMOBILISE	4 220 408	122 793	88 777	4 254 425

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	19 250	103 068	475	122 793
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	19 250	103 068	475	122 793
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		2 769		2 769
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	7 854	78 153		86 008
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	7 854	80 922		88 777

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	59 480
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	59 480

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI DU RUISSEAU 55120 CLERMONT EN ARGONNE	1 500 000		99,98	1 058 318
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 499 700	1 499 700	931 854		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	270 561	19 727	7 854	282 434
Immobilisations incorporelles	270 561	19 727	7 854	282 434
- Terrains	2 668			2 668
- Constructions sur sol propre	54 854	6 080		60 934
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	209 708	3 752	5 333	208 127
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 026 544	7 830	29 648	1 004 727
- Installations générales, agencements aménagements divers	213 301	26 898		240 199
- Matériel de transport	277 266	21 118	34 220	264 165
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	88 880	8 526	8 944	88 462
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 873 220	74 205	78 144	1 869 281
ACTIF IMMOBILISE	2 143 782	93 932	85 998	2 151 715

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 592 669 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	27 520		27 520
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	460 645	460 645	
Autres	80 481	80 481	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	24 024	24 024	
Total	592 669	565 149	27 520
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ORGANISMES SOCIAUX PROD.A RECEVOIR	172
PRODUITS A RECEVOIR	5 000
BANQUES PRODUITS A REC.	788
Total	5 960

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 164 000,00 euros décomposé en 202 titres d'une valeur nominale de 811,88 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	328	500,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice	126	500,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	202	811,88

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	182 780			182 780
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	182 780			182 780
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 047 445 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à plus de 1 an à l'origine	45 287	13 108	32 179	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	204 234	204 234		
Dettes fiscales et sociales	691 719	691 719		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	599 870	599 870		
Autres dettes (**)	1 048 225	1 048 225		
Produits constatés d'avance	458 109	458 109		
Total	3 047 445	3 015 266	32 179	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	52 603			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	312 016			
(**) Dont envers les associés	1 040 969			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 52 765 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	26 543
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	7
CONGES A PAYER	56 913
INTERESSEMENT A VERSER	33 014
CH SOC S/PROV CP	23 900
ORG.SOC.AUTR.CH.A PAYER	1 876
ETAT AUTRES CH.A PAYER	7 760
Total	150 013

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONST.D AVANCE	24 024		
Total	24 024		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	458 109		
Total	458 109		

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			68 900		68 900
Cumul exercices antérieurs			10 335		10 335
Dotations de l'exercice			13 780		13 780
Amortissements			24 115		24 115
Cumul exercices antérieurs			10 374		10 374
Exercice			13 832		13 832
Redevances payées			24 206		24 206
A un an au plus			13 832		13 832
A plus d'un an et cinq ans au plus			31 123		31 123
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			44 955		44 955
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			689		689
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			689		689
Montant pris en charge dans l'exercice			13 832		13 832

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 49 178 euros
Les engagements liés aux indemnités de départ à la retraite des salariés ne concernent que les cadres et les ETAM et sont couverts en partie par un contrat d'assurance.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS MENUISERIE COLLIN</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>14 Rue des Déportés 55120 CLERMONT EN ARGONNE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>3 2 9 9 3 7 7 3 4 0 0 0 1 3</u>		Néant ☐ *			
Certifié conforme à l'original		Exercice N clos le, <u>31/12/2021</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	59 480
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	282 434
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	216 238
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	2 668
		Constructions	AP	AQ	269 061
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 004 726
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	592 825
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	1 499 700
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	6 230
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	27 520
	TOTAL (II)		BJ	BK	2 151 715
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	288 321
		En cours de production de biens	BN	BO	66 649
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	19 515
		Autres créances (3)	BZ	CA	80 480
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	100 000
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	880 069	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	24 024	
	TOTAL (III)	CJ	CK	19 515	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	2 171 230	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :			
Immobilisations :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS MENUISERIE COLLIN		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 164 000 ...)			DA	164 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	16 400	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	496 359	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	76 398	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	182 780	
	TOTAL (I)			DL	935 938	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
		Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	45 287	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 040 969	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	204 233	
	Dettes fiscales et sociales			DY	691 719	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	599 870	
	Autres dettes			EA	7 256	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	458 109	
TOTAL (IV)			EC	3 047 444		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 983 383		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 015 265
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MENUISERIE COLLIN						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	166 441	FE	2 552	FF	168 993	
		FG	5 016 584	FH	755 204	FI	5 771 789	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 183 025	FK	757 756	FL	5 940 782	
	Production stockée*					FM	(40 292)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	55 763	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 729	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 957 983
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	856 598	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(24 233)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 888 227	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	63 408	
	Salaires et traitements*					FY	1 283 159	
	Charges sociales (10)					FZ	490 624	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	93 932
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 520	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 653 237
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	304 746	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	108 453	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	76	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	869	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	25 467	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	26 412	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	994	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	994	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	25 418	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	438 617	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS MENUISERIE COLLIN			Néant ☐ *		
			Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	18 858	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	416	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	19 274	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	2 905	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	9	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	2 915	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	16 359	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	378 578	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	6 112 124	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	6 035 725	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	76 398	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	13 832
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	55 763
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 905		
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		9		
	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			18 858	
	Produits des cessions d'éléments d'actif			416	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

MENUISERIE COLLIN
Société par actions simplifiée
au capital de 164 000 euros
Siège social : 14, rue des Déportés, 55120 CLERMONT EN ARGONNE
329 937 734 RCS BAR LE DUC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 4 AVRIL 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 76 398,72 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	76 398,72 euros
Un prélèvement sur le compte "autres réserves"	173 601,28 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	250 000,00 euros
A titre de dividendes	250 000,00 euros
Soit 1237,62 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 4 avril 2022.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
 - le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
 - peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
 - l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.
- Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 150 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Q

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018 :

150 000,00 euros, soit 457,32 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

150 000,00 euros, soit 457,32 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

150 000,00 euros, soit 457,32 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 4 avril 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

Société COGELU

